



## *Le Mobilier National et les Manufactures dans tous leurs états*

Comme si la crise sanitaire ne suffisait pas, comme si la sortie de crise était une évidence, comme si le ministère de la Culture roulait sur les rails de la plus parfaite des démocraties culturelles, comme si les agents du ministère connaissaient de bonnes situations sociales, comme si on n'avait plus d'idées, comme si de rien était, la directrice de Cabinet a informé les organisations syndicales le 22 septembre, lors de la présentation du budget 2022 du ministère de la Culture, que le Mobilier National et les Manufactures seraient transformés de service à compétence nationale en établissement public. (projet de décret : <https://www.cgt-culture.fr/wp-content/uploads/2021/10/projet-de-decret-transformation-statut-MN.pdf> )

Le changement de statut du Mobilier National en établissement public, en plus d'être une erreur stratégique, est une affaire sérieuse qui engage le ministère à tous les niveaux. Dans cet exercice, la transformation de l'Institution n'est pas à confondre avec le changement statutaire proposé et celui-ci ne peut être une fin en soi, histoire de remplir la case « transformation » ! Or, la direction du Mobilier National semble confondre vitesse et précipitation et le ministère semble totalement absent des débats et des enjeux.

Dans ce projet, il n'y a pas une ambition politique affirmée qui se nourrisse à la fois de l'héritage séculaire de l'Institution et des enjeux d'avenir en faveur de la création, du design, des métiers d'art et de leur préservation, des personnels et de leurs droits. Rien, on ne trouve rien de tout cela dans le dossier. Page blanche absolue.

Dans une partie de billard à multiples bandes, ce projet semble davantage être engagé pour servir les intérêts d'un futur candidat à l'élection présidentielle au risque de ne pas défendre l'intérêt général, voire servir quelques intérêts particuliers au passage. Le calendrier est donc contraint au maximum, puisque la création de l'établissement est prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

La Cgt-Culture a demandé à la ministre par courrier le 14 octobre de prendre l'affaire en main et de faire cesser cette mascarade en revenant à un exercice rigoureux où la démocratie sociale et la politique culturelle auront toute leur place. Y sont évoqués, entre autres :

- La viabilité du projet en question ;
- La pérennité de l'Atelier Recherche et Création ou quid de la politique du design français la plus novatrice ;
- Le classement au patrimoine culturel immatériel des métiers d'art pour assurer leur préservation ;
- Les incertitudes du modèle économique ;
- La pérennité des sites en régions des ateliers de Beauvais, Lodève, Alençon et au Puy-en-Velay ;
- Le caractère interministériel des missions ;
- La taille critique pour créer un établissement public ;
- La fin de l'archaïsme social ;
- La mise à l'écart de la démocratie sociale ;
- La loyauté en question ;
- Le caractère raisonnable du projet.

Et pour toute réponse, toujours rien !

Hier soir, à l'inauguration des décors remontés de la chancellerie d'Orléans à l'Hôtel de Rohan aux Archives Nationales, des militants de la Cgt-Culture se sont invités et ont interpellé la ministre de la Culture pour remettre les choses à l'endroit et dans le droit, et exiger des réponses à la hauteur des enjeux. (Cf. *tract joint de la Cgt du Mobilier national*)

***Notre combat pour le ministère de la culture, pour la reconnaissance du travail et de l'engagement de ses agents, continue. Notre combat pour l'excellence du design, le développement et la préservation des métiers d'arts, des savoirs et savoir-faire n'est pas soluble dans la médiocrité des manœuvres politiciennes. Nous sommes là et ne lâcherons rien.***

Pour lire la lettre à la ministre de la Culture sur le devenir du Mobilier National, cliquer sur le lien : <https://www.cgt-culture.fr/wp-content/uploads/2021/10/2021-10-14-Cgt-Culture-Mobilier-National-RBN.pdf>